

Considérant que ce transfert de compétence au SIERP est optionnelle pour les communes, monsieur le Maire propose d'adhérer à cette compétence optionnelle auprès du SIERP.

Le conseil, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la commune à la compétence optionnelle « IRVE »

XI. DIVERS

- Poursuite des études sur la vidéoprotection. Une réunion entre élus est prévue le 13 février à la CCPG.
- Information d'un projet Éolien sur la commune d'Ichy
- Carnaval du Puiseautin le 16 mars à 15h00. Le char de la commune d'Échilleuses à été réalisé par l'association Rog'ants Fête. Il est à déplorer une faible participation de la population, effectivement seul les membres de l'association ont participé à la réalisation de ce char.
- État récapitulatif de l'éclairage public, après échange et suite à l'enfouissement, il restera 5 pièces à remplacer sur la commune.
- Communication du SITOMAP sur les biodéchets
- Transfert compétence eau-assainissement au 1^{er} janvier 2025. Grosses disparités sur l'état des réseaux entre les communes. Différentes informations vont être faite au cours de l'année. Néanmoins le conseil reste attentif concernant la répartition des différents investissements et/ou travaux à venir concernant ce transfert.
- Zones d'accélération de production des énergies renouvelables : une concertation de la population va être organisée.
- Organisation conseil municipal et permanence au public entre mars et avril, une communication sera faite à la population.

Parole aux adjoints :

Bruno HYAIS signale de nombreux vols au niveau des forages et exploitations agricoles sur l'arrondissement de Pithiviers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Le secrétaire
Linda CLOUSEAU

En Mairie, le 07/02/2024
Le Maire

Alexandre LEOTARD

